



RESPONSABLES !



Nos Organisations Syndicales CGT et FO, loin de se satisfaire de cette perte de temps inutile, ont trouvé une solution pour continuer de faire bénéficier les salariés et leurs familles des œuvres sociales et culturelles du Comité d'Entreprise à partir du 13 novembre 2011.

Après avoir pris contact avec leur conseil juridique, la CGT et FO ont demandé une plénière extraordinaire avec à l'ordre du jour la délibération suivante :

« Désignation du secrétaire et du trésorier en poste pour gérer et administrer les affaires courantes du comité d'entreprise, le personnel, les activités sociales et culturelles dans le cadre du budget 2011. »

Loin des déclarations irréfléchies de la CFDT et d'Autonome reprenant en cœur la solution de la Direction par la nomination d'un « administrateur », la CGT et FO ont apporté une solution.

Le 8 novembre prochain chacun devra prendre ses responsabilités, pour la CGT et FO c'est avant tout l'intérêt collectif des salariés qui prime plutôt que des ambitions électoralistes.

A Lyon le 4 novembre 2011